

Communiqué de presse

Chiffre d'affaires du Groupe Ipsen pour le premier semestre 2008, objectifs financiers pour l'année 2008 et mise à jour du pipeline de Recherche & Développement

- **Accélération de la croissance du chiffre d'affaires :**
+11,2% sur une base comparable⁽¹⁾, +7,4% publié⁽²⁾
 - Forte croissance des produits de médecine de spécialité : **+13,3%**
 - Croissance en dehors des principaux pays de l'Europe de l'Ouest: **+19,8%**
- **Mise à jour des objectifs de ventes à périmètre constant pour l'année 2008**

Paris (France), le 31 Juillet 2008 - Ipsen (Euronext : IPN), a annoncé aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2008.

Chiffre d'affaires consolidé IFRS du deuxième trimestre et premier semestre 2008 (non audité)

(en million d'euros)	Deuxième trimestre			Premier semestre		
	2008	2007	% écart	2008	2007	% écart
Croissance du Chiffre d'affaires Groupe sur une base comparable⁽¹⁾	+13,9%			+11,2%		
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE						
Principaux pays d'Europe de l'Ouest	146,4	144,2	1,5%	281,2	283,0	- 0,6%
Autres pays d'Europe	64,5	53,4	20,6%	124,6	106,1	17,4%
Reste du monde	47,6	38,8	22,7%	91,6	74,1	23,7%
Chiffre d'affaires Groupe²	258,5	236,5	9,3%	497,4	463,2	7,4%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DOMAINE THERAPEUTIQUE						
Médecine de spécialité	145,2	124,1	17,0%	278,1	245,3	13,4%
Médecine générale	103,4	105,1	- 1,7%	197,8	201,9	- 2,0%
Chiffre d'affaires total médicaments	248,5	229,3	8,4%	475,9	447,2	6,4%
Activités liées aux médicaments	10,0	7,2	38,2%	21,5	16,0	34,5%
Chiffre d'affaires Groupe²	258,5	236,5	9,3%	497,4	463,2	7,4%

NOTE 1. "Croissance du chiffre d'affaires Groupe sur une base comparable" correspond à la croissance du chiffre d'affaires Groupe à taux de change constant, et excluant les ventes de Ginkor Fort[®], qui a été cédé le 1^{er} Janvier 2008.

NOTE 2. Le chiffre d'affaires en 2007 comprend l'intégralité des ventes de Ginkor Fort[®], alors qu'en 2008, il comprend principalement les ventes de produits finis à GTF.

Commentant la performance du premier semestre 2008, **Jean-Luc Bélingard, Président du Groupe Ipsen** a déclaré: « La performance d'Ipsen au premier semestre 2008 démontre une nouvelle fois la solidité de notre activité de médecine de spécialité, moteur de la croissance du Groupe, et illustre la capacité d'Ipsen à progresser dans un environnement macro-économique difficile ». Jean-Luc Bélingard a ajouté : « Les transactions annoncées en juin dernier pour l'Amérique du Nord continuent de progresser selon nos plans, et, nous sommes confiants dans les perspectives de croissance accélérée offertes par notre arrivée sur le plus vaste marché pharmaceutique mondial avec des produits efficaces et à valeur thérapeutique éprouvée. »

Revue du chiffre d'affaires du premier semestre 2008

Les ventes consolidées du Groupe ont atteint 497,4 millions d'euros pour le premier semestre 2008, en hausse de 7,4% par rapport à la même période l'année dernière. Le chiffre d'affaires du Groupe sur une base comparable (hors ventes de Ginkor Fort[®], cédé le 1^{er} Janvier 2008, et à taux de change constant) a fortement progressé de 11,2% d'une année sur l'autre.

Cette croissance a été tirée par la performance des produits des domaines de l'endocrinologie et des désordres neuromusculaires, en hausse de 20,3% et 19,5% respectivement sur la période, ainsi que par la bonne performance des produits de gastroentérologie, en hausse de 10,3% d'une année sur l'autre et par la croissance soutenue de Decapeptyl[®].

Les ventes dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest se sont élevées à 281,2 millions d'euros, en baisse de 0,6% d'une année sur l'autre. Hors ventes de Ginkor Fort[®], le chiffre d'affaires a cru de 3,0% sur la période reflétant une bonne performance de tous les produits du Groupe dans la zone, excepté de Tanakan[®] en France, dont le prix a été réduit de 10% le 1^{er} juillet 2007 et dont l'environnement concurrentiel a été renforcé. **Les ventes dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest ont représenté 56,5% des ventes du Groupe, comparé à 61,6% un an auparavant.**

Les ventes générées dans les autres pays d'Europe se sont élevées à 124,6 millions d'euros, en croissance de 17,4% sur la période, grâce à de fortes croissances de Decapeptyl[®], Dysport[®], Tanakan[®] et Smecta[®] dans les pays d'Europe de l'Est, ainsi que de Tanakan[®] et Dysport[®] en Russie. **Les ventes dans les autres pays d'Europe ont représenté 25,0% des ventes consolidées du Groupe contre 22,9% un an plus tôt.**

Le chiffre d'affaires généré dans le Reste du Monde a atteint 91,6 millions d'euros, en hausse de 23,7% d'une année sur l'autre, grâce à une forte croissance de Decapeptyl[®], Smecta[®] et Forlax[®] en Chine, de Dysport[®] au Brésil, et de Somatuline[®] aux Etats-Unis. Au cours de cette même période, **les ventes dans le Reste du Monde ont représenté 18,4% des ventes consolidées du Groupe, contre 16,0% un an plus tôt.**

Objectifs pour l'année 2008

Dans le contexte de sa solide performance du premier semestre 2008, le Groupe vise désormais en 2008 – avant effet des transactions annoncées le 5 juin 2008 (« *standalone* ») – la fourchette haute de ses objectifs de ventes, tels que publiés le 27 février 2008, à savoir une croissance du chiffre d'affaires sur une base comparable (à taux de change constant, et excluant les ventes de Ginkor Fort[®] en 2007 et 2008) comprise entre 6,5 et 7,5% et une croissance publiée comprise entre 3,2 et 4,2%. Ces objectifs sont établis hors effet des opérations futures de croissance externe, notamment celle de Tercica Inc. et Ipsen Pharmaceuticals Inc., qui pourraient venir modifier ces paramètres.

Comme annoncé le 5 juin dernier, pour l'ensemble de l'année 2009, selon les informations actuellement disponibles et en faisant l'hypothèse de la réalisation de sa transaction avec Tercica, Ipsen s'est fixé pour objectif de faire croître son chiffre d'affaires total net de 12,0% à 14,0% à taux de change constant, par rapport à ses objectifs 2008 « *standalone* ».

Mise à jour sur le pipeline de R&D

Ipsen a annoncé aujourd'hui que son partenaire Roche a fait entrer l'antidiabétique expérimental **taspoglutide - analogue du GLP-1 humain avec une forme retard à administration hebdomadaire** - en phase III d'essais cliniques. L'annonce rendue publique aujourd'hui a entraîné le paiement d'une redevance de 6,7 millions d'euros au profit d'Ipsen. En 2006, Roche a exercé son droit d'option portant sur l'acquisition de la licence du taspoglutide d'Ipsen et a acquis les droits exclusifs de développement et de commercialisation de cette molécule dans le monde entier, sauf au Japon où ces droits sont partagés avec Teijin et en France où Ipsen peut faire valoir ses droits de co-marketing.

Tercica Inc., partenaire d'Ipsen, a annoncé aujourd'hui avoir rencontré le 15 juillet dernier la FDA au sujet du programme de développement de **Somatuline[®] Depot pour le traitement des syndromes carcinoïdes, causés par certaines tumeurs neuroendocrines (Neuroendocrine tumors, NET)**. Sur la base du retour de la FDA sur ce sujet, Tercica Inc. entend initier un essai clinique de Phase III dans cette indication aux Etats-Unis avant la fin de l'année 2008. Sur la base d'estimations récentes, Tercica Inc. estime que le marché des analogues de la somatostatine dans cette indication aux Etats-Unis est significativement plus important que celui de l'acromégalie.

Tercica Inc., partenaire d'Ipsen, a annoncé aujourd'hui avoir rencontré les autorités réglementaires américaines (*Food and Drug Administration*, FDA) le 30 juillet 2008 au sujet des données préliminaires de l'étude clinique en phase IIIb (MS 301), évaluant l'usage d'**Increlex® pour les patients souffrant de déficit primaire en IGF-1** (« PIGFD »), une forme moins sévère et avec une prévalence plus élevée que la déficit en IGF-1. Ces données préliminaires suggèrent que l'étude remplira son critère primaire principal - une vitesse de croissance statistiquement significative lors de la première année, comparée à un groupe d'observation. De plus, aucun nouveau problème d'innocuité n'a été identifié lors de l'étude. Afin d'obtenir l'approbation pour cette indication élargie, l'Agence américaine a demandé à Tercica Inc. des données supplémentaires sur une période plus longue. Sur la base de cette demande, Tercica inc. réexamine sa stratégie réglementaire pour Increlex® pour les formes moins sévères de la maladie.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique international spécialisé, tourné vers l'innovation, qui commercialise actuellement plus de 20 médicaments et rassemble près de 4 000 collaborateurs dans le monde. Sa stratégie de développement repose sur une complémentarité entre les produits de spécialité, moteurs de sa croissance, issus des domaines thérapeutiques qu'il cible (oncologie, endocrinologie et désordres neuromusculaires), et les produits de médecine générale qui contribuent notamment au financement de sa recherche. La localisation de ses quatre centres de Recherche et Développement (Paris, Boston, Barcelone, Londres) et sa plate-forme d'ingénierie des peptides et des protéines lui permettent d'être en relation avec les meilleures équipes universitaires et d'accéder à un personnel de grande qualité. Plus de 700 personnes sont affectées aux activités de R&D, avec pour mission la découverte et le développement de médicaments innovants au service des patients. Cette stratégie est également soutenue par une politique active de partenariats. En 2007, les dépenses de R&D ont atteint environ 185 millions d'euros, soit plus de 20 % du chiffre d'affaires consolidé, qui s'est élevé à 920,5 millions d'euros. Le produit des activités ordinaires s'est établi à 993,8 millions d'euros au terme du même exercice. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150). Ipsen est membre du SRD (« Service de Règlement Différé ») et fait partie du SBF 120. Le site Internet d'Ipsen est www.ipсен.com.

Avertissement

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performance ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Ainsi, afin de développer un produit viable sur le plan commercial, le Groupe doit démontrer, par le biais d'essais précliniques puis cliniques, que les molécules sont efficaces et non dangereuses pour les êtres humains. Ainsi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Par ailleurs, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Pour plus d'information :

Didier Véron

Directeur des Affaires Publiques et de la Communication
Tél.: +33 (0)1 44 30 42 38
Fax: +33 (0)1 44 30 42 04
e-mail: didier.veron@ipсен.com

David Schilansky

Directeur des Relations Investisseurs
Tél.: +33 (0)1 44 30 43 88
Fax: +33 (0)1 44 30 43 21
e-mail: david.schilansky@ipсен.com

ANNEXES

Facteurs de risque

Le Groupe exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour le Groupe de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2007 du Groupe, disponible sur son site web (www.ipsen.com).

- Le Groupe dépend de la fixation du prix des médicaments et est exposé au possible retrait de certains médicaments de la liste des produits remboursables par les gouvernements et par les autorités réglementaires compétentes des pays où le Groupe opère.
- De nombreux produits que le Groupe développe sont encore aux tous premiers stades de développement et le Groupe ne peut être certain que ces produits seront homologués par les autorités réglementaires compétentes ni que leur commercialisation sera couronnée de succès.
- Le Groupe dépend de tiers pour développer et commercialiser certains de ses produits, ce qui génère ou est susceptible de générer d'importantes redevances à son profit, mais ces tiers pourraient avoir des comportements portant préjudice aux activités du Groupe.
- Les concurrents du Groupe pourraient contrefaire ses brevets ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, le Groupe peut engager des poursuites en contrefaçon qui sont onéreuses et consommatrices de temps. Il est difficile de contrôler l'usage non autorisé des droits de propriété intellectuelle du Groupe et celui-ci pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle.
- Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence (i) des produits génériques, (ii) de produits qui, bien que n'étant pas strictement identiques aux produits du Groupe ou n'ayant pas démontré leur bioéquivalence, ont obtenu ou sont susceptibles d'obtenir une autorisation de mise sur le marché pour des indications similaires à celles des produits du Groupe en vertu de la procédure réglementaire dite par référence bibliographique (usage médical bien établi) et ce avant l'expiration des brevets couvrant les produits qu'il exploite, notamment Tanakan[®] et (iii) des produits vendus pour des usages non autorisés à l'expiration de la période de protection dont bénéficient les produits du Groupe et ceux de ses concurrents en vertu du droit des brevets. Une telle éventualité pourrait entraîner pour le Groupe une perte de part de marché qui pourrait affecter le maintien de son niveau actuel de croissance de chiffre d'affaires ou de rentabilité. Pour éviter une telle éventualité ou en diminuer les conséquences, le Groupe pourrait initier des actions judiciaires à l'encontre des contrefacteurs à l'effet de protéger ses droits.
- À l'issue de la transaction signée en octobre 2006 avec Tercica Inc., société cotée sur le Nasdaq, le Groupe a inscrit à l'actif de son bilan des immobilisations financières constituées par la composante optionnelle des obligations convertibles et un warrant émis par Tercica Inc., qui ont été enregistrées à leur juste valeur au 31 décembre 2007 en application de la norme IAS 39. Cette juste valeur résulte de la meilleure estimation faite par le Groupe sur la base des informations existantes dont il a connaissance. Néanmoins, étant donné la spécificité du profil de la société Tercica Inc., les critères utilisés pour valoriser ces options sont fortement dépendants des éléments suivants : manque de liquidité, absence de référence de marché pour la dette, absence de référence de marché pour déterminer la volatilité de Tercica Inc.. Dans ce cadre, le Groupe ne peut pas garantir que la valorisation de ces immobilisations financières ne sera pas soumise à des variations inattendues et significatives. De surcroît, compte tenu notamment de la mise en place de ces instruments financiers dérivés dans le cadre d'une transaction globale, le Groupe ne peut garantir que les valeurs auxquelles ces actifs ont été enregistrés dans les livres du Groupe correspondent à ce que des tiers seraient prêts à payer pour acquérir des actifs financiers de cette nature. Le Groupe devra mettre à jour l'estimation de ces actifs financiers lors de chaque clôture de ses comptes, sur la base des critères qui seront alors disponibles, ce qui pourrait le conduire à constater d'importantes variations de valeurs (pertes ou profits) sur ces actifs.

Faits marquants du premier semestre 2008

Au cours du premier semestre 2008, les faits marquants liés au développement incluent :

- Le 10 juin 2008, Ipsen a annoncé que le tasoglutide, antidiabétique expérimental de Roche et Ipsen, s'est avéré généralement bien toléré et efficace chez des patients avec diabète de type 2, entraînant une amélioration significative du contrôle de la glycémie et une perte de poids après seulement huit semaines de traitement.
- Le 5 juin 2008, Ipsen déploie une présence commerciale directe en Amérique du Nord. Dans le domaine de l'endocrinologie, Ipsen a conclu un accord définitif de fusion pour acquérir l'ensemble des actions en circulation de Tercica Inc. que le Groupe ne détient pas encore à un prix de 9,0 dollars par action payable en numéraire. Dans le domaine des désordres neuromusculaires, le Groupe Ipsen a conclu un accord avec Vernalis Ltd visant à acquérir sa filiale commerciale américaine, future plateforme d'Ipsen pour le lancement de Dysport[®], ainsi que les droits de développement et de commercialisation relatifs à Apokyn[®]. Dans le domaine de l'hématologie, Ipsen a conclu avec Octagen un accord d'achat concernant l'ensemble des actifs relatifs à OBI-1, afin d'acquérir le contrôle total de son développement futur
- Le 19 mai 2008, Ipsen et Medicis ont annoncé que la FDA a accepté le dépôt de la demande de mise sur le marché de Reloxin[®] (toxine botulique de type A) aux Etats-Unis en médecine esthétique (rides de la glabelle).
- Le 5 mai 2008, Ipsen a annoncé que la Commission Européenne vient d'accorder l'autorisation de mise sur le marché d'Adenuric[®] (febuxostat) pour le traitement de l'hyperuricémie chronique chez les patients souffrant de goutte.
- Le 17 mars 2008, Medecis et Ipsen ont annoncé qu'Ipsen a déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché de produit biologique (Biologics License Application, BLA) pour la toxine botulique de type A, Reloxin[®], dans les indications esthétiques (rides de la glabelle) auprès du département en charge des produits dentaires et de dermatologie au sein du centre pour l'évaluation des drogues et la recherche (Center for Drug Evaluation and Research, CDER) des autorités réglementaires américaines (Food and Drug Administration, FDA).
- Le 25 février 2008, Ipsen a annoncé que GTx Inc., a présenté les résultats de la première étude de phase III sur Acapodene[®] (citrate de torémifène 80 mg), dont Ipsen a pris en licence les droits européens en septembre 2006. Cette étude a permis d'évaluer l'efficacité et la tolérance du citrate de torémifène 80 mg en prise quotidienne, sur les effets secondaires multiples liés à l'hormonothérapie anti-androgénique (androgen deprivation therapy, ADT) chez les patients présentant un cancer de la prostate à un stade avancé. Sur la base de ces résultats positifs, Ipsen prévoit de soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché dans l'Union Européenne avant la fin de l'année 2008.
- Le 21 février 2008, Ipsen a annoncé que le Comité des médicaments humains (Committee for Medicinal Products for Human Use, CHMP) de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) a délivré une opinion favorable pour Adenuric[®] (febuxostat) comprimés 80 mg et 120 mg pour le traitement de l'hyperuricémie chronique chez les patients souffrant de goutte, et a recommandé sa mise sur le marché.
- Le 12 février 2008, Ipsen a annoncé que son partenaire Debiopharm a présenté les résultats d'une étude de phase III sur sa nouvelle formulation 6 mois de Décapeptyl[®], agoniste de la LHRH (luteinizing hormone releasing hormone) dans le traitement du cancer avancé de la prostate. Les résultats présentés montrent une efficacité et une tolérance similaires aux formulations de triptoréline 1 et 3 mois déjà commercialisées.
- Le 31 janvier 2008, Ipsen a annoncé que l'agence réglementaire américaine, la Food and Drug Administration (FDA), a accepté le dépôt de sa demande d'autorisation de mise sur le marché (Biologics License Application, ou BLA) pour Dysport[®] aux Etats-Unis, pour le traitement des patients souffrant de dystonie cervicale.
- Le 15 juin 2007, une baisse de prix de 10% sur Tanakan[®] en France a été publiée au Journal Officiel.

Comparaison des ventes consolidées des deuxièmes trimestres et premiers semestres de 2008 et 2007 :

Répartition géographique du chiffre d'affaires

Pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2008 et 2007, la répartition géographique du chiffre d'affaires du Groupe se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2ème trimestre			1er semestre		
	2008	2007	% variation	2008	2007	% variation
France	87 642	92 801	- 5,6%	163 400	177 594	- 8,0%
Espagne	15 049	14 080	6,9%	29 755	28 089	5,9%
Italie	18 627	15 557	19,7%	36 670	34 115	7,5%
Allemagne	13 927	11 432	21,8%	30 013	23 118	29,8%
Royaume-Uni	11 161	10 325	8,1%	21 378	20 106	6,3%
Principaux pays d'Europe de l'Ouest	146 406	144 194	1,5%	281 217	283 022	- 0,6%
Autres pays d'Europe	64 455	53 433	20,6%	124 578	106 090	17,4%
Asie	21 784	20 250	7,6%	46 146	41 116	12,2%
Amérique du Nord	932	n.s.	n.s.	2 058	n.s.	n.s.
Autres pays du reste du monde	24 931	18 594	34,1%	43 373	32 984	31,5%
Reste du monde	47 648	38 843	22,7%	91 577	74 052	23,7%
Chiffre d'affaires Groupe	258 508	236 471	9,3%	497 371	463 164	7,4%

Au deuxième trimestre 2008, les ventes dans les **Principaux Pays d'Europe de l'Ouest** se sont élevées à 146,4 millions d'euros, en hausse de 1,5% sur la période (deuxième trimestre 2007, 144,2 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, les ventes dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest se sont élevées à 281,2 millions d'euros, en retrait de 0,6% sur la période (premier semestre 2007, 283,0 millions d'euros). Le chiffre d'affaires du Groupe hors Ginkor Fort[®] a progressé de 3,0% sur la période, grâce à une croissance à deux chiffres en Allemagne, en dépit d'un impact change négatif au Royaume-Uni (où la croissance à taux de change constant a atteint environ 30%), et d'une baisse des ventes de Tanakan[®] en France, suite à la baisse de prix de 10% mise en place au 1^{er} juillet 2007, ainsi qu'au durcissement de l'environnement concurrentiel. Les ventes dans cette région ont représenté 56,5% des ventes totales du premier semestre 2008, comparées à 61,6% un an plus tôt.

France – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 87,6 millions d'euros, en retrait de 5,6% sur la période (deuxième trimestre 2007, 92,8 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 163,4 millions d'euros, en retrait de 8,0% sur la période (premier semestre 2007, 177,6 millions d'euros), alimenté par des bonnes performances notamment de NutropinAq[®], Nisis[®] & Nisisco[®] et Dysport[®], affichant des croissances à deux chiffres sur la période. Ces bonnes performances ont été plus que compensées par la cession des droits relatifs à Ginkor Fort[®] pour la France, Monaco et l'Andorre à compter du 1er janvier 2008 et par la baisse de prix de Tanakan[®]. Le poids des ventes consolidées en France représente 32,9% des ventes totales du Groupe au premier semestre 2008, contre 38,3% un an plus tôt.

Espagne – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 15,0 millions d'euros, en hausse de 6,9% sur la période (deuxième trimestre 2007, 14,1 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 29,8 millions d'euros, en hausse de 5,9% sur la période (premier semestre 2007, 28,1 millions d'euros) grâce à une forte croissance des ventes de Somatuline[®] et NutropinAq[®], en dépit d'un environnement concurrentiel renforcé pour

Decapeptyl®. Le poids de l'Espagne dans les ventes consolidées du Groupe est resté stable à environ 6% des ventes totales du groupe.

Italie – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 18,6 millions d'euros, en hausse de 19,7% sur la période (deuxième trimestre 2007, 15,6 millions d'euros), du fait notamment d'une forte croissance des ventes de Decapeptyl®, Somatuline® et NutropinAq®. Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 36,7 millions d'euros, en hausse de 7,5% sur la période (premier semestre 2007, 34,1 millions d'euros) alimenté par une forte croissance de NutropinAq®, Decapeptyl® et Somatuline®, influencée notamment par le stockage saisonnier des hôpitaux sur la première partie de l'année.

Allemagne – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 13,9 millions d'euros, en hausse de 21,8% sur la période (deuxième trimestre 2007, 11,4 millions d'euros) grâce à une forte croissance des ventes de Somatuline®, qui ont pratiquement doublé sur la période, ainsi qu'à une croissance à deux chiffres de Decapeptyl®. Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 30,0 millions d'euros, en hausse de 29,8% sur la période (premier semestre 2007, 23,1 millions d'euros) grâce à de fortes croissances des ventes de Decapeptyl®, Somatuline® et Dysport®. Le poids de l'Allemagne dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe atteint 6,0% contre 5,0% un an plus tôt.

Royaume-Uni – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 11,2 millions d'euros, en hausse de 8,1% sur la période (deuxième trimestre 2007, 10,3 millions d'euros), grâce à une forte croissance de l'ensemble des produits de spécialité, en dépit d'un impact change négatif. Ainsi, à taux de change constant, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni a cru d'environ 30% sur la période. Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 21,4 millions d'euros, en progression de 6,3% sur la période (premier semestre 2007, 20,1 millions d'euros) ou 19,2% à taux de change constant, grâce à de fortes ventes de Decapeptyl® et NutropinAq®.

Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires généré dans les **autres pays d'Europe** a atteint 64,5 millions d'euros, en hausse de 20,6% sur la période (deuxième trimestre 2007, 53,4 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, les ventes générées dans les autres pays d'Europe ont atteint 124,6 millions d'euros, en hausse de 17,4% sur la période (premier semestre 2007, 106,1 millions d'euros), soutenues par une forte croissance des ventes de Tanakan® et Dysport® en Russie, ainsi que de Decapeptyl®, Dysport®, Tanakan® et Smecta® dans les pays d'Europe de l'Est. Au cours de la même période, les ventes dans cette région représentaient 25,0% des ventes totales consolidées du Groupe, contre 22,9% un an plus tôt.

Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires dans le **Reste du Monde** a atteint 47,6 millions d'euros, en hausse de 22,7% sur la période (deuxième trimestre 2007, 38,8 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, les ventes générées dans le Reste du Monde ont atteint 91,6 millions d'euros, en hausse de 23,7% sur la période (premier semestre 2007, 74,1 millions d'euros), favorisées par une bonne performance de Dysport® au Brésil et de Decapeptyl®, Smecta®, et Forlax® en Chine, ainsi que de Somatuline® aux Etats-Unis. Au cours de cette même période, les ventes dans cette région ont représenté 18,4% des ventes totales consolidées du Groupe, contre 16,0% un an plus tôt.

Ventes par domaines thérapeutiques et par produits

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par domaines thérapeutiques pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres de 2008 et 2007:

(en milliers d'euros)	2ème trimestre			1er semestre		
	2008	2007	% variation	2008	2007	% variation
Oncologie	64 882	57 057	13,7%	125 682	118 202	6,3%
<i>dont Decapeptyl^{®(1)}</i>	64 879	57 051	13,7%	125 677	118 186	6,3%
Endocrinologie	39 957	32 006	24,8%	76 420	63 527	20,3%
<i>dont Somatuline^{®(1)}</i>	31 005	25 608	21,1%	59 407	50 824	16,9%
<i>NutropinAq^{®(1)}</i>	8 018	5 795	38,4%	15 215	11 537	31,9%
<i>Increlex^{®(1)}</i>	403		n.s.	673		n.s.
Désordres neuro-musculaires	40 343	35 048	15,1%	75 971	63 567	19,5%
<i>Dysport^{®(1)}</i>	40 343	35 048	15,1%	75 971	63 567	19,5%
Médecine de spécialité	145 181	124 111	17,0%	278 073	245 296	13,4%
Gastro-entérologie	49 066	44 214	11,0%	95 687	86 751	10,3%
<i>dont Smecta[®]</i>	25 821	22 156	16,5%	50 394	45 019	11,9%
<i>Forlax[®]</i>	13 419	13 420	0,0%	26 904	25 317	6,3%
Troubles cognitifs	28 291	33 092	- 14,5%	54 860	64 115	- 14,4%
<i>dont Tanakan[®]</i>	28 291	33 092	- 14,5%	54 860	64 115	- 14,4%
Cardio-vasculaire	22 920	25 938	- 11,6%	41 051	48 171	- 14,8%
<i>dont Nisis[®] et Nisisco[®]</i>	15 861	13 205	20,1%	28 486	25 006	13,9%
<i>Ginkor Fort[®]</i>	5 438	11 772	- 53,8%	9 860	20 170	- 51,1%
Autres Médicaments	3 082	1 901	62,2%	6 240	2 872	117,2%
<i>dont Adrovanse[™]</i>	2 257	1 184	90,7%	4 228	1 184	257,2%
Médecine générale	103 359	105 146	- 1,7%	197 838	201 910	- 2,0%
Chiffre d'affaires total médicaments	248 540	229 257	8,4%	475 911	447 206	6,4%
Activités liées aux médicaments	9 967	7 214	38,2%	21 460	15 958	34,5%
Chiffre d'affaires Groupe	258 508	236 471	9,3%	497 371	463 164	7,4%

(1) produits à base de peptides ou de protéines

Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires des produits de **médecine de spécialité** a atteint 145.2 millions d'euros, en hausse de 17.0% sur la période (deuxième trimestre 2007, 124,1 millions d'euros). Au cours du premier semestre de l'année 2008, les ventes de produits de médecine de spécialité ont atteint 278.1 millions d'euros, en hausse de 13,4% sur la période, légèrement améliorée par des effets saisonniers de stockage en Chine, en Russie et au Brésil. Les ventes de médecine de spécialité ont représenté 56.5% des ventes consolidées du Groupe, contre 53,0% un an plus tôt.

- **En oncologie**, les ventes de **Décapeptyl[®]** ont atteint 64,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2008, soit une progression de 13,7% sur la période, reflétant une bonne performance continue, une forte croissance en Algérie, ainsi que certains effets de stockage en Chine. Au cours du premier semestre 2008, les ventes de Décapeptyl[®] ont affiché une croissance de 6,3%, alimentées par un niveau de ventes élevé en Chine, en Russie, en Italie et au Royaume-Uni, en dépit d'un certain ralentissement au Moyen-Orient, en France et en Espagne.
- **En endocrinologie**, le chiffre d'affaires a atteint 40.0 millions d'euros au deuxième trimestre 2008, en hausse de 24.8% sur la période (deuxième trimestre 2007, 32,0 millions d'euros), tiré par la croissance

des ventes de Somatuline[®] et NutropinAq[®] sur tous les marchés. Au cours du premier semestre 2008, les ventes en endocrinologie représentaient 15,4% des ventes totales du Groupe contre 13,7% un an plus tôt.

Somatuline[®] – Au cours du deuxième trimestre 2008, les ventes ont atteint 31.0 millions d'euros, en progression de 21.1% sur la période (deuxième trimestre 2007, 25,8 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, les ventes de Somatuline[®] se sont élevées à 59,4 millions d'euros, en progression de 16,9% sur la période, grâce à une forte croissance des ventes en Allemagne, en Espagne, en Scandinavie, en Belgique et en Australie et au lancement réussi de Somatuline[®] Depot aux Etats-Unis dont le Groupe a enregistré des ventes à Tercica Inc. sur la période pour un montant total de 2.1 millions d'euros.

NutropinAq[®] – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 8,0 millions d'euros, en hausse de 38,4% sur la période (deuxième trimestre 2007, 5,7 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, les ventes de NutropinAq[®] se sont élevées à 15,2 millions d'euros, en progression de 31,9% sur la période grâce à une croissance soutenue dans tous les pays et plus particulièrement en Italie, France, Espagne et en Roumanie.

Increlex[®] – Au cours du deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires d'Increlex[®] a atteint 0,4 millions d'euros. Increlex[®] a été lancé en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, en Hongrie et en République Tchèque fin 2007 puis en France, en Espagne et en Pologne en Avril 2008 ainsi qu'en Italie en Mai 2008. Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires d'Increlex[®] a atteint 0,7 millions d'euros.

- **Dans le domaine des troubles neuromusculaires**, les ventes de **Dysport[®]** ont atteint 40,3 millions d'euros au deuxième trimestre 2008, en hausse de 15,1% sur la période (deuxième trimestre 2007, 35,0 millions d'euros), reflétant de fortes ventes, notamment en Russie, et certains effets de stockage au Brésil. Au cours du premier semestre 2008, les ventes de Dysport[®] se sont élevées à 76,0 millions d'euros, en hausse de 19,5% sur la période grâce à une forte croissance en Russie, en Grèce, en France et en Belgique et également par le démarrage en début d'année de l'accord de promotion avec Galderma pour les indications esthétiques au Brésil.

Au deuxième trimestre 2008, les ventes de produits de **Médecine générale** ont atteint 103,4 millions d'euros, en retrait de 1,7% sur la période (deuxième trimestre 2007, 105,1 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, les ventes de produits de Médecine générale ont atteint 197,8 millions d'euros, en retrait de 2,0% sur la période (premier semestre 2007, 201,9 millions d'euros), représentant 39,8% des ventes consolidées du Groupe, contre 43,6% un an plus tôt. La solide croissance des ventes en gastro-entérologie (en hausse de 10,3% par rapport à l'année précédente) et l'impact favorable du lancement d'Adrovan[™] (4,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008) ne compensent pas le recul des ventes en France, lié principalement au désinvestissement de Ginkor Fort[®] à compter du 1^{er} Janvier 2008 et à une performance négative de Tanakan[®] en France.

- **En gastro-entérologie**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 49,1 millions d'euros, en hausse de 11,0% sur la période (deuxième trimestre 2007, 44,2 millions d'euros).

Smecta[®] – Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires s'est élevé à 25,8 millions d'euros, en hausse de 16,5% sur la période (deuxième trimestre 2007, 22,2 millions d'euros), avec de fortes ventes en Russie, en partie du à une augmentation des stocks. Au premier semestre 2008, les ventes de Smecta[®] se sont élevées à 50,4 millions d'euros, en hausse de 11,9%. Les ventes de Smecta[®] hors de France ont représenté 74,1% du chiffre d'affaires total du produit au cours du premier semestre 2008, contre 72,0% un an plus tôt.

Forlax[®] – Au deuxième trimestre 2008, les ventes ont atteint 13,4 millions d'euros, stables sur la période comparé à un référentiel élevé en 2007. Au premier semestre 2008, le chiffre d'affaires de Forlax[®] s'est élevé à 26,9 millions d'euros, en hausse de 6,3% sur la période. Les ventes de Forlax[®] en France représentaient 74,3% du chiffre d'affaires total du produit au cours du premier semestre 2008 contre 75,4% l'année précédente.

- **Dans le domaine du traitement des troubles cognitifs**, le chiffre d'affaires de **Tanakan[®]** s'est élevé à 28,3 millions d'euros au deuxième trimestre 2008, en recul de 14,5% d'une année sur l'autre (deuxième trimestre 2007, 33,1 millions d'euros). Cette baisse résulte à la fois d'une baisse de prix décidée par le

Comité Économique des Produits de Santé de 10% applicable depuis le 1^{er} juillet 2007 et d'une concurrence accrue suite au lancement d'un nouveau produit à base de Ginkgo biloba en France. Au cours du premier semestre 2008, les ventes de Tanakan[®] se sont élevées à 54,9 millions d'euros, en retrait de 14,4% sur la période et ce malgré une croissance solide de 13,5% hors de France. Les ventes de Tanakan[®] en France représentaient 55,7% des ventes totales du produit au 30 juin 2008 contre 66,6% un an plus tôt.

- **Dans le domaine cardio-vasculaire**, le chiffre d'affaires a atteint 22,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2008, en retrait de 11,6% sur la période (deuxième trimestre 2007, 25,9 millions d'euros). Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 41,1 millions d'euros, en repli de 14,8% sur la période, principalement lié au désinvestissement de Ginkor Fort[®] à compter de janvier 2008.

Nisis[®] et Nisisco[®] -- Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a atteint 15,9 millions d'euros en hausse de 20,1% sur la période (deuxième trimestre 2007, 13,2 millions d'euros). Au premier semestre 2008, les ventes ont atteint 28,5 millions d'euros, en hausse de 13,9% sur la période.

Ginkor Fort[®] -- Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires de Ginkor Fort[®] a atteint 5,4 millions d'euros, en retrait de 53,8% sur la période (deuxième trimestre 2007, 11,8 millions d'euros). Au premier semestre 2008, le chiffre d'affaires de 9,9 millions d'euros reflète la constitution de stock de Ginkor Fort[®] par le Groupe GTF dans le domaine de la médication familiale.

- **Les autres produits de médecine générale** ont généré un chiffre d'affaires de 3,1 millions d'euros au deuxième trimestre, contre 1,9 millions d'euros l'année précédente grâce aux ventes, en France, d'**Adrovan[™]** à partir d'avril 2007, générant 2,3 millions d'euros de ventes sur le trimestre 2008. Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires des autres produits de médecine générale a atteint 6,2 millions d'euros, avec des ventes d'Adrovan[™] atteignant 4,2 millions d'euros.

Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires de l'**activité liée aux médicaments (vente de principes actifs et de matières premières)** a atteint 10,0 millions d'euros, en progression de 38,2%. Au premier semestre 2008, le chiffre d'affaires de l'activité liée aux médicaments s'est élevé à 21,5 millions d'euros, en hausse de 34,5% sur la période. La croissance a été principalement alimentée par de fortes ventes saisonnières d'extrait de Ginkgo biloba en Allemagne et de ventes d'autres principes actifs en Suisse.